



## Le grand JOURNAL des petites infos

### Edito

**Elu Maire par le Conseil municipal le 24 avril dernier les Trimoustériens veulent mieux vous connaître.**

**Qui êtes-vous Bernard SONNEVILLE-COUPÉ ?**

**D'où venez-vous ?**

Je suis né en 1949 à COUDEKERQUE-BRANCHE dans la banlieue ouvrière de DUNKERQUE, pas très loin de BERGUES popularisé grâce à un célèbre film.

Un papa magasinier décédé quand j'avais 16 ans, une maman mère au foyer, j'ai donc dû entrer très tôt dans la vie active.

**Qu'avez-vous fait ?**

L'année du baccalauréat j'ai passé un concours administratif ouvert par le TRESOR PUBLIC, niveau de base. Ensuite le concours de contrôleur avec toujours des affectations locales. En 1976 je tente le concours d'Inspecteur du Trésor, une année d'école à PARIS qui se termine par une affectation à la Perception des TROIS-MOUTIERS. Je l'avoue j'ai eu du mal à situer sur une carte ce beau département de la Vienne bien éloigné de mes Flandres natales. Pour les plus anciens d'entre vous Paul LECLERC était Maire, nous étions en 1977. Pendant 8 années les Trimoustériens et les 14 communes qui formaient l'ex-canton des TROIS-MOUTIERS m'ont superbement accueilli et initié aux spécialités locales.

J'ai quitté Les TROIS-MOUTIERS pour évoluer avec mon métier et c'est ainsi que je suis passé par ETAMPES, MONTOIRE SUR LE LOIR, CHATENAY-MALABRY, MORET SUR LOING, THOUARS et puis la retraite.

**Pourquoi vous retrouve-t-on aujourd'hui aux TROIS-MOUTIERS ?**

Avec Marie, mon épouse depuis 53 ans, nous avons acheté une vieille maison dans la campagne en 1981, restaurée année après année par nous-mêmes et avec l'aide d'entreprises locales. Cette maison a été le « port d'attache » pour notre famille en y passant toutes les vacances, les grandes comme les petites. Pour enfin à l'heure de la retraite s'y installer.

Mon métier consistait à percevoir les impôts et à tenir la comptabilité des communes en proposant des conseils de budget et de gestion. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité m'engager pour la Commune qui m'avait adopté 30 ans auparavant. Elu conseiller en 2008, puis Marie-Jeanne BELLAMY m'a proposé la fonction de premier adjoint en 2014 et 2020. Et depuis son élection en qualité de sénatrice, le Conseil municipal m'a élu Maire de ma Commune de cœur.

**Vous avez évoqué vos enfants. Qui sont-ils ?**

L'aîné Thomas 50 ans est né à DUNKERQUE, le second Matthieu 45 ans est né à LOUDUN et la troisième Clémence 43 ans est née à SEOUL en Corée du Sud. Ils ont tous été scolarisés à l'école des TROIS-MOUTIERS et vivent présentement en Seine et Marne, au Québec, au Qatar.

**Quels sont vos projets pour LES TROIS-MOUTIERS ?**

Rendre les gens heureux, c'est ambitieux mais il faut avoir de l'ambition pour sa Commune. Gérer c'est bien, proposer un peu de rêve c'est mieux. Avec le Conseil municipal nous allons terminer les travaux en cours ou engagés comme le moulin, le carrefour de VAON, continuer l'étude d'urbanisme pour transformer la friche industrielle de l'ancienne coopérative en un lotissement, moderniser et mettre aux normes énergétiques les bâtiments communaux, maintenir les fêtes patriotiques, participer à la modernisation de la maison médicale, veiller à la bonne tenue du budget et tant d'autres choses.

Et plus particulièrement pour faciliter votre vie de tous les jours accompagner les commerces existants, trouver des solutions pour implanter une épicerie, une boulangerie. Ce n'est pas une tâche facile mais ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'il faille renoncer.

**Monsieur le Maire merci pour cet entretien, avez-vous quelque chose à ajouter ?**

Je serais toujours heureux de vous rencontrer, et vous remercie pour vos encouragements qui doivent s'adresser également à mes collègues du Conseil municipal et au personnel communal. Ensemble nous rendrons notre Commune plus agréable et plus belle.



### Manifestations 2024

**23 juin** Vide-greniers – Club de foot - Stade

**28 juin** Assemblée générale club de foot – Stade 19h

**29 juin** Fête de l'école le Chat Perché

**13 juillet** Bal des pompiers – Caserne

**14 juillet** Animations et feu d'artifice – Etang 16h

**25 juillet** Marché des producteurs – Etang

**22 août** Méchoui – Club de la Barouze – Foyer Gigot

**6 septembre** Assemblée générale Foyer des Jeunes – Salle des associations

**7 septembre** Journée des Associations

**20 septembre** Concours de belote – Club de la Barouze – Salle cantonale

**4 octobre** Assemblée générale Force Center 86 – Salle des associations 20h

**26 Octobre** Ste Barbe des Pompiers – Caserne

**27 Octobre** Fermeture de l'étang

**1er novembre** Fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France – Cimetière

**11 novembre** Commémoration Armistice Anciens Combattants – Place de l'église

**16 novembre** Repas des Aînés – Salle cantonale

**5 décembre** Hommage aux morts en Afrique du Nord – Place de l'église

**7 décembre** Repas de Noël – Club de la Barouze – Salle Cantonale

**13 décembre** Spectacle de Noël des enfants – Municipalité – Foyer Gigot

**20 décembre** Visite du Père Noël à l'école – Municipalité – École

**20 décembre** Fête de Noël UCCA – Place de l'église 18h à 23h

## Bâtiments

### MOULIN

Le chantier est presque terminé. La réfection totale de la toiture en bardeaux de châtaignier, le remplacement du traineau, de l'arbre, du rouet, des vergues, suivi par la pose du toit sur le chemin de roulement refait à neuf vont permettre prochainement de mettre en mouvement notre moulin. Il demeure cependant nécessaire de restaurer l'installation électrique pour sécuriser le mouvement, ce sera fait prochainement.

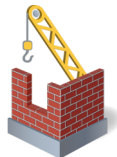
La question que tout le monde se pose : allez-vous nettoyer les murs du moulin ? La réponse est oui, mais malheureusement l'enduit est fissuré et se décolle du mur. Donc pour bien faire les choses il faudra enlever totalement l'enduit, vérifier l'état de la maçonnerie, appliquer un nouvel enduit. Compte tenu du fait que le tanin des bardeaux neufs de châtaignier va goutter avec les pluies et va salir les murs, les travaux du nouvel enduit vont être différés.

### EX COOPERATIVE

Les travaux se poursuivent. Le désamiantage est quasi terminé. Le démontage des structures métalliques et le grignotage des parties en béton vont continuer jusqu'à ce que le terrain retrouve un aspect naturel. En même temps le cabinet URBAGO continue ses investigations concernant la qualité des sols et va proposer un premier schéma d'aménagement du site. La Commune souhaiterait l'implantation de logements de plain-pied et à un étage, à destination des catégories sociales moyennes ou intermédiaires. Une zone en accession à la propriété peut être également envisagée. Le tout sera réalisé en respectant les nouvelles règles environnementales.

Le bâtiment « historique » de la gare sera préservé en attendant de lui trouver un nouvel usage.

**Bernard SONNEVILLE-COUBE**



## Voirie

La commission s'est réunie pour les prochains travaux de voirie 2024.



La mise à 2 voies de la RD 347 a permis la réouverture partielle du carrefour en libérant la route de Lantray.

Le broyage des fossés et bas-côtés est en cours.

Merci de :

- ne pas stationner sur les trottoirs (réservés aux piétons et PMR)
- respecter les panneaux de signalisation (pour la sécurité de tous).

**Jean-Paul BELLAMY**

## Marché couvert



Tous les mercredis après-midi et samedis matin, présence de Carène MEUNIER, Du Fil au Bois Créa, couturière.

Marché : le 1<sup>er</sup> samedi du mois avec différents producteurs locaux (fruits et légumes, fromages, savons...).

Possibilité de commander des paniers garnis.

## Le monde sportif



**Force Center 86** organisation d'une demi finale de force athlétique qualificative pour les finales fédérales le 25 janvier 2025.

**Gymnase : Activité multisport du foyer des jeunes**, tous les samedis matin de 8h à 13h, à partir de 15 ans, l'adhésion est de 20€, la première séance est gratuite (tennis, badminton, volley, basket et hand). Contact 06.89.78.02.20.

**Chasse** : Assurera le repas du 14 juillet

**Rappel** Merci de respecter le planning du gymnase (ce dernier est affiché à l'entrée), **d'éteindre les lumières après chaque activité et laisser les locaux propres**. Le règlement intérieur le précise bien, sinon nous serons dans l'obligation de mettre fin à l'accès du gymnase pour l'association ne respectant pas le règlement.

## Cimetière



Nous travaillons sur une nouvelle manière d'entretenir notre cimetière, sans produits phytosanitaires.

Diverses options sont à l'étude pour faciliter le travail des agents communaux.

Nous comptons aussi sur votre participation.

## RAPPEL Enregistrement chiens de catégorie



Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être muselés et tenus en laisse lors de leur sortie.

Ils doivent être déclarés en mairie.

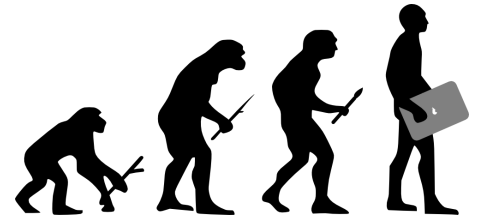
## Demande de logement

Nous recherchons des chambres chez l'habitant pour des stagiaires ou apprentis en entreprise ou des travailleurs saisonniers. Si vous disposez d'une chambre avec une salle de bain et un WC libre, contactez-nous.



# La préhistoire en loudunais

## 1<sup>ère</sup> partie



Le patrimoine historique architectural des Trois-Moutiers, n'a pas survécu aux vicissitudes de l'Histoire. Dans les huit chapitres précédents, j'ai raconté comment ont disparu les 3 moustiers et leurs 3 églises respectives, dont l'église romane Saint Hilaire, seule rescapée jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. De toutes ces richesses médiévales, il ne reste rien.

De la période que je vais évoquer aujourd'hui, il y a quelques monuments survivants. L'histoire du peuplement de notre région remonte fort loin. Les nombreux dolmens et les quelques menhirs qui parsèment notre campagne en témoignent (les mots dolmen et menhir sont des mots bretons. En breton men = pierre, dol = table et hir = long). Cette époque très lointaine et mal connue n'a cependant pas échappé à la destruction systématique du passé qui siècle après siècle s'est acharnée sur notre patrimoine. Et cela d'autant plus que les mégalithes (du grec mega = grand et lithos = pierre) sont restés totalement incompris jusqu'à une période récente. Ils n'intéressaient pas grand monde et leur intérêt architectural et historique n'a été reconnu par les pouvoirs publics qu'à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Il a fallu attendre encore plus longtemps pour qu'ils soient enfin répertoriés, classés et protégés au titre de monument historique.

Ces menhirs et dolmens, qui sont là depuis toujours, dans des propriétés privées, à la lisière d'un bois, au milieu d'un champ cultivé sont restés des énigmes pendant des siècles. Ils faisaient l'objet de tout un tas d'hypothèses parfois très farfelues. On se posait beaucoup de questions à leur sujet. A quoi servaient-ils ? De quelle époque dataient-ils ? Certains y voyaient « *un ancien culte rendu aux cailloux* », d'autres des « *monuments dus à la superstition des anciens* ». On les intégrait dans des légendes où se mêlaient le diable, les sorcières, les farfadets... des monstres et des êtres maléfiques étaient supposés demeurer dans leurs entrailles. Des pratiques mystérieuses et occultes étaient réputées s'y dérouler. Un peu plus sérieusement on pensait qu'ils avaient servi à marquer les limites d'un territoire ou qu'ils tenaient lieu d'avertissement de ne pas pénétrer pour les autres communautés. Mais l'hypothèse la plus répandue jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, attribuait leur construction aux gaulois. On les appelait donc « *pierres druidiques* ». Il était généralement admis que les dolmens étaient des autels sur lesquels les druides pratiquaient des sacrifices humains. Certaines rigoles et rainures constatées sur leur table de pierre accréditaient cette hypothèse, semblant servir à l'écoulement du sang des victimes

Le 18<sup>ème</sup> siècle avait cependant commencé à s'intéresser à ces monuments, mais de façon très marginale. Un moine bénédictin Dom Mazet avait entrepris des fouilles et un premier inventaire de ces mégalithes. Il était convaincu que c'était des tombeaux, mais il ne savait pas à quelle époque les attribuer. Au 19<sup>ème</sup> siècle, l'intérêt pour ces constructions devient plus systématique mais les archéologues amateurs et les pilleurs, contribuent à détériorer et démanteler les monuments. En 1835 certains lancent un cri d'alarme : « *le nombre des pierres druidiques qui n'ont pas encore été fouillées diminue chaque jour ; si l'on ne se hâte, il n'y en aura bientôt plus. Chacun veut avoir sa fouille et pouvoir montrer en signe de ces consciencieuses études sa hache gauloise et son os de druide* ». On les attribuait donc toujours aux gaulois. Les dolmens avaient déjà beaucoup souffert de l'ignorance des siècles précédents. Les romains les utilisaient comme carrière de pierres et concassaient les dalles et les orthostates pour empierrer leurs routes (orthostate : pierre dressée formant les parois latérales du dolmen et soutenant la dalle). En 1822 on faisait aussi la même chose puisque plusieurs mégalithes sont cassés pour « *paver les trottoirs de la ville de Poitiers* ». En 1839 « *les propriétaires de terrains font éclater par la mine et casser plusieurs dolmens pour le pavage* ». Les agriculteurs les déplaçaient ou les détruisaient lorsqu'ils gênaient les cultures, et dans les années 50 le remembrement a aussi été la cause de nombreuses destructions.

## LE MYSTÈRE DES DOLMENS ENFIN ÉLUCIDÉ



Heureusement, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, quelques esprits éclairés, parmi lesquels le bien connu des loudunais, Louis Charbonneau Lassay, se penchent sérieusement sur l'étude de ces mégalithes. Leurs fouilles mettent au jour des ossements humains, des fragments de poterie, etc. tout leur confirme qu'ils sont en présence de tombeaux et que ces monuments funéraires ont été construits par des peuples beaucoup plus anciens que les gaulois. La suite dans le prochain journal.

S. Rameix

Bibliographie : « Mégalithes de la Vienne » Josette Marteau-Château et Benoit Château

« Inventaire des mégalithes de France : la Vienne » Jean-Pierre Pautreau et Montserrat Mataro i Pladelasala

**Appel** : Nous sommes à la recherche de tous documents anciens (photos, textes...) concernant la commune des Trois-Moutiers. Merci pour votre participation !

## Communications



- Le site internet :  
<https://3-moutiers.fr>

- La Page Facebook  
<https://www.facebook.com/LES3MOUTIERS/>

- L'application **Intramuros**, permet de suivre les actualités de votre commune mais aussi de recevoir **ses alertes (attentat, risques naturels, accident...)**. Pour faciliter son installation, suivez les informations dans le document donné en annexe de ce journal.

## Bibliothèque



La bibliothèque a été réorganisée afin de mieux vous accueillir, de nouveaux romans vous attendent : les prix Renaudot, ...

A partir de septembre des nouveautés (jeux de société, vidéos, ...) vous seront proposés.

N'hésitez pas à venir lire, effectuer des réservations pendant les heures d'ouverture.

Divers ateliers sont toujours d'actualité.

Les permanences : mercredi 14h30 à 17h30 - vendredi 16h à 18h - samedi 10h à 12h.

*Toutes les personnes souhaitant s'investir pour des animations, ateliers, ... seront les bienvenues, pour cela vous devez vous inscrire à la bibliothèque les jours d'ouverture ou en mairie.*

## Mairie / Conseil



Suite à l'élection de notre nouveau maire, le conseil a été modifié :

- Bernard Sonnevile-Coupé : maire

Nous accueillons :

- Stéphane Bardet comme 3<sup>ème</sup> adjoint

- Ludovic Calvez notre nouveau conseiller municipal

Des mouvements à la mairie, Sylviane NICO a quitté ses fonctions, à sa demande. Son remplacement n'interviendra que dans 3 mois. En attendant Aurélie BODIN assure la transition.

## Incivilités

Nous constatons des incivilités :



- Décharges sauvages sur notre territoire.
- Dépôt de tontes dans les fossés.
- Non-respect du stationnement, des plantations.
- Nos chers amis à 4 pattes qui laissent derrière eux des traces... **TROTTOIR n'est pas CROTTOIR**

## Solidarité voisins



- De nombreux cambriolages ont eu lieu sur le territoire de la commune, nous vous demandons d'être vigilants et comptons sur vous pour informer la gendarmerie de tout ce qui vous semble suspect, anormal, dérangentant...

- Les risques de développement du frelon asiatique sont importants, et peuvent avoir un impact sur la biodiversité, l'apiculture, la santé.... Il faut agir vite afin de limiter le développement des nids. Vous avez un site sur Mignaloux-Beauvoir pour les interventions 05.49.62.98.40 / 06.79.73.80.58 FREDON NOUVELLE-AQUITAINE

## Environnement



**La propreté du village dépend de nous tous.**

L'entretien des trottoirs le long de votre propriété ou le pied de mur, **c'est, à chaque occupant d'en prendre soin.**

Merci pour votre participation !

A vos binettes et gants de jardinage !



Une matinée verte sera organisée en automne, pensez à vous inscrire !

## Ateliers numériques

Valérie LESOEUR, Conseillère Numérique  
Inscription en mairie : [mairie@3-moutiers.fr](mailto:mairie@3-moutiers.fr)  
ou [vlesoeur@departement86.fr](mailto:vlesoeur@departement86.fr)



## Eaux de Vienne



**Nouvelle agence en ligne :**  
<https://ael.eauxdevienne.fr>

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)

